

# Elsa Triolet

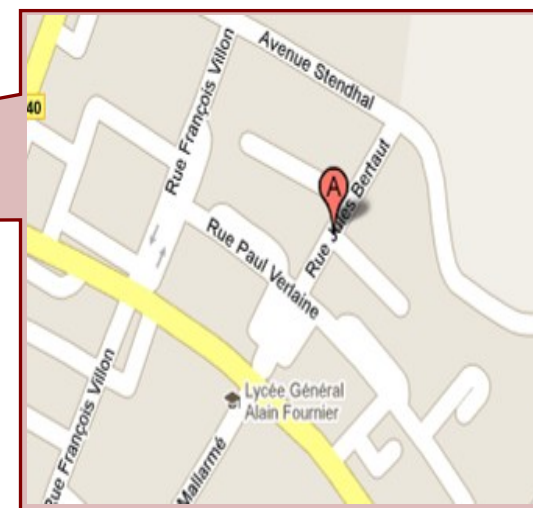
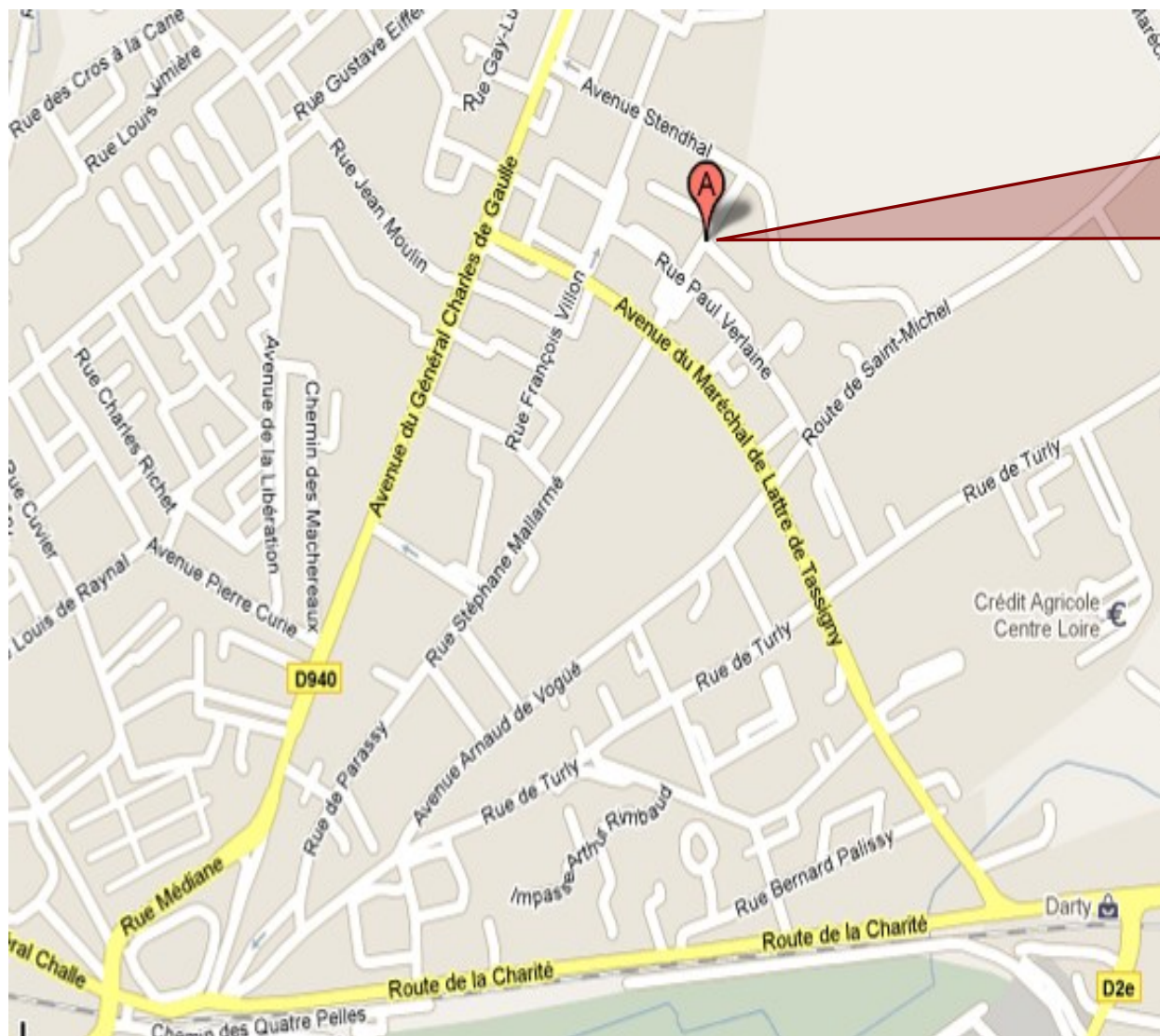
**Mairie de Bourges**  
11 rue Jacques Rimbault  
CS 50003  
18020 BOURGES Cedex



**BOURGES**

**Service Réglementation et Affaires Commerciales**  
**Secteur locations de salles**  
**02 48 57 83 39**  
**02 48 67 58 11**  
**02 48 57 68 37**  
**[locsalle@ville-bourges.fr](mailto:locsalle@ville-bourges.fr)**





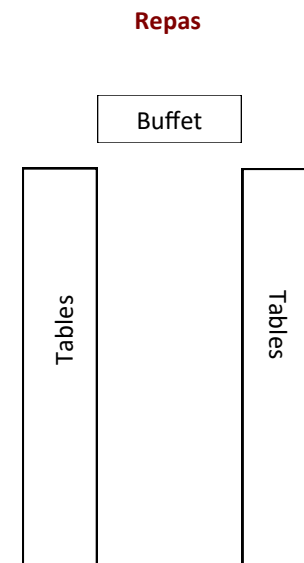
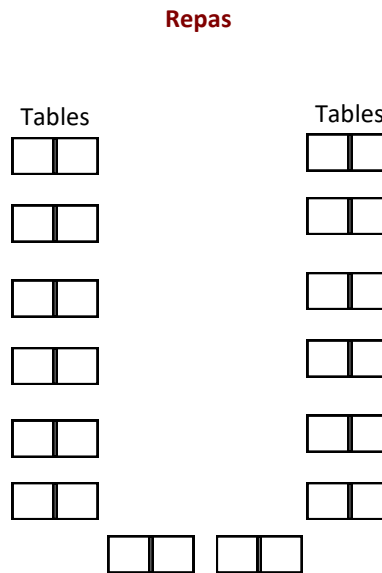
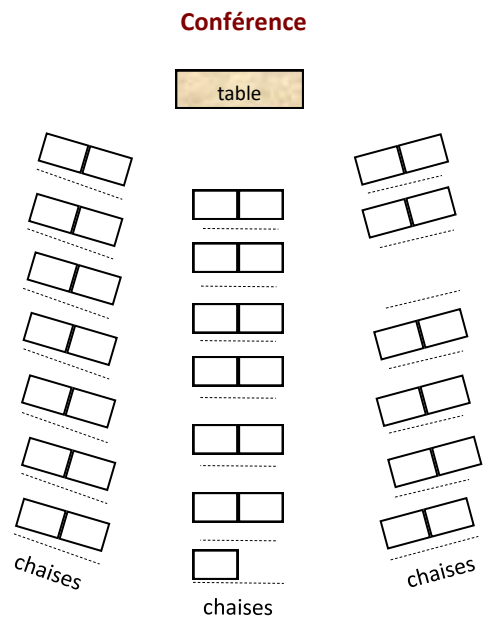
**4 et 6 rue Alexandra David-Néel  
18000 Bourges**

*Située derrière la Bibliothèque des Gibjons.*

**Coordonnées GPS : Latitude 47.102625 / Longitude 2.415295**

**Les locaux sont entièrement accessibles aux personnes en situation de handicap.  
La salle est clôturée et le portail ferme à clé.**





## De multiples configurations ...

Équipée pour accueillir **maximum 110 convives à table, ou 166 personnes debout**, la salle Elsa Triolet dispose d'un mobilier de couleur crème:

- 110 chaises,
- 21 tables pliantes rectangulaires (180 cm x 80 cm)

*(Δ Le mobilier doit être nettoyé et correctement rangé dans le local prévu à cet effet)*



## Les types de manifestations autorisées

- Repas chauds, fête de famille,
- Buffets froids, vins d'honneur,
- Bals, soirées de gala,
- Réunions, congrès, forums,
- Conférences, stages,
- Kermesses, lotos,
- Arbre de Noël,
- Expositions,
- Bourses aux vêtements, aux jouets,
- Chorales,
- Activités de loisirs (jeux de société, de cartes...)
- Brocantes (sous conditions)



## Etat des lieux et nettoyage du site

- Un état des lieux contradictoire et détaillé est établi au début et à l'issue de la réservation.
- L'horaire de remise des clés commence au plus tôt à **8h**.
- L'état des lieux de sortie doit être terminé au plus tard à **23h**.
- La salle, les abords, la cuisine et les sanitaires doivent être rangés, nettoyés et débarrassés de tous débris au moment de l'état des lieux de sortie.
- En cas de restitution du site dans un état de propreté non conforme (salle, abords, cuisine et sanitaires), une facture sera libellée au nom de l'utilisateur.
- L'utilisateur doit fournir les produits de nettoyage.



## Un office traiteur de 26 m<sup>2</sup> (location en supplément)

Cuisine équipée de matériels semi-professionnels

Accès direct pour le traiteur—1 zone « propre » / 1 zone « sale »

- 1 four de réchauffe (aucune cuisson possible)
- 4 plaques électriques de réchauffe (aucune cuisson possible)
- 1 lave-vaisselle
- 1 armoire froide double porte
- 1 plonge
- 1 meuble évier
- 1 vestiaire « traiteur » + sanitaires
- Aucune vaisselle n'est mise à disposition



## Quelques informations utiles

**Chauffage :** Radiateurs - gaz

**Surface :** 210 m<sup>2</sup>

**Éclairage :** Néons

### Sanitaires

- 1 sanitaire hommes
- 1 sanitaire femmes

**Parking :** Stationnement possible dans les rues adjacentes

*Aucun stationnement dans l'enceinte de la salle n'est autorisé*

### Déchets

Containers enterrés pour le verre, les emballages et les déchets ménagers



## Quelques consignes de sécurité

Notre objectif, sécuriser votre évènement.

Pour que votre manifestation se déroule le plus en sécurité possible, il convient de vous assurer de ces quelques règles :

- La capacité d'accueil de la salle doit être impérativement respectée,
- Les issues de secours doivent rester dégagées ainsi que l'accès aux extincteurs,
- Il est interdit de fumer ou de vapoter à l'intérieur des salles municipales, de même de consommer des produits stupéfiants sur le site,
- Il est interdit d'introduire des matières inflammables (bouteilles de gaz, barbecue, etc.) sur le site (intérieur et extérieur de la salle ),
- Il est interdit d'ajouter du matériel électrique sans consultation préalable du Secteur locations de salles.

## Quelques interdictions

- Il est interdit d'agrafer, visser ou clouer sur les murs et les huisseries, à l'intérieur et l'extérieur du site,
- Il est interdit de sortir le mobilier (tables, chaises...),
- Les animaux sont interdits dans la salle, à l'exception des chiens guides pour les personnes malvoyantes qui sont, quant à eux, autorisés à accéder à toutes les salles

## Rappel des numéros

Astreinte SNG	<b>06 13 27 04 95</b>
Astreinte de la Mairie	<b>02 48 57 80 00</b>
Pompiers	<b>18</b>
SAMU	<b>15</b>
Police	<b>17</b>
N° de secours européen	<b>112</b>
Centre Antipoison d'Angers	<b>02 41 28 21 21</b>